

- Notre démarche
- Nos objectifs
- Notre organisation
- Programme
- Public et admissions
- Articulation des programmes MRHC
- Comité Directeur
- Enseignant-e-s
- Modalités d'inscription
- Finances d'inscription
- Contact



CAS EN RESSOURCES HUMAINES

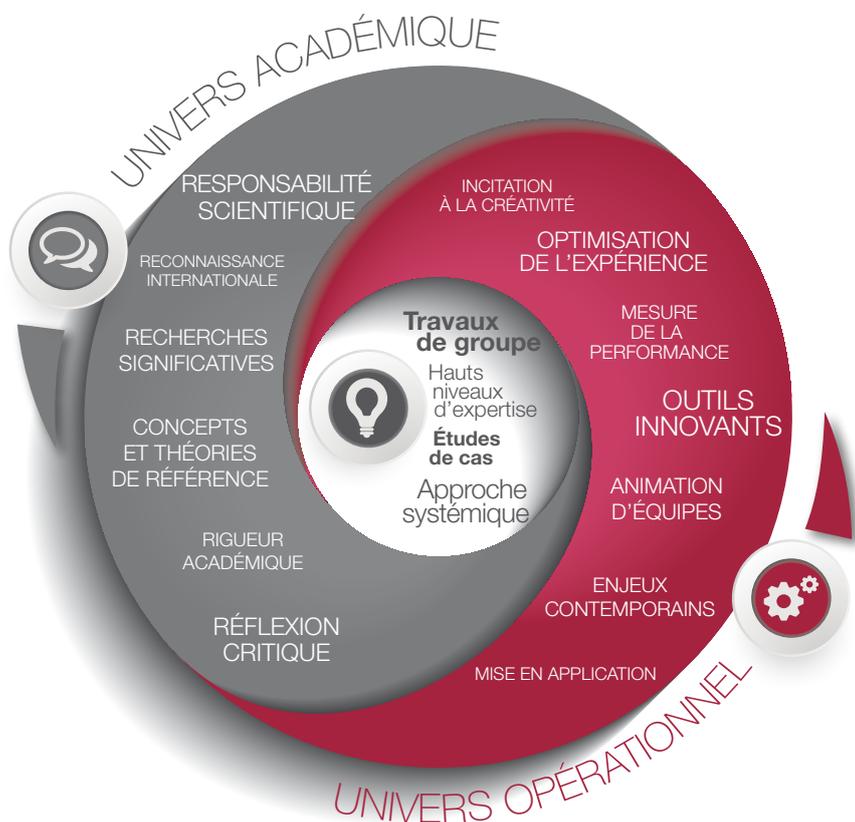
4 UNIVERSITÉS POUR FORMER LES ACTEURS RH
AUX ACTIONS STRATÉGIQUES DANS LES ORGANISATIONS



NOTRE DÉMARCHE

AU SERVICE DE NOTRE VISION

- **Réunir les expertises** des quatre universités romandes
- **Expérimenter** des perspectives **innovantes** avec des **méthodes éprouvées**
- Rapprocher tous les jours un peu plus le **monde pratique** du **monde académique**
- Initier et faire vivre un **réseau d'expertises** et de savoirs crédibles et utiles pour la **communauté de professionnels**



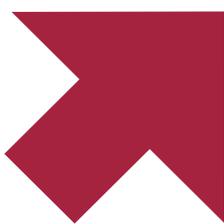
- Notre démarche
- P.3 > Nos objectifs
- Notre organisation
- Programme
- Public et admissions
- Articulation des programmes MRHC
- Comité Directeur
- Enseignant-e-s
- Modalités d'inscription
- Finances d'inscription
- Contact

NOS OBJECTIFS

DEPUIS 1992 :
PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA FORMATION
CONTINUE DES RESSOURCES
HUMAINES

Au terme de la formation les participant-e-s seront capables de :

- **Apprécier** de manière critique la **gestion** des RH et des carrières et leur **intégration** dans les **options stratégiques** de l'entreprise ;
- **Maîtriser** et évaluer des **concepts**, des **outils innovants** et **performants** dans le domaine de la gestion des RH et des carrières ;
- **Développer** une **perspective intégrée** du recrutement et de la sélection du personnel (critères de qualité du processus et les outils de sélection) ;
- **Appréhender** les principaux **concepts, instruments, usages et spécificités** de la Gestion des Compétences ;
- **Maîtriser** les concepts d'**ingénierie de la formation**, des objectifs **opérationnels** et principes **pédagogiques** ainsi que les **dispositifs** de formation ;
- Mettre en place un système de **mesure de la performance** adéquat et en analyser les effets ;
- **Identifier** et discuter les **enjeux** de la transformation **numérique** pour les organisations et leurs **impacts** sur la fonction RH.



Notre démarche

Nos objectifs

P.4 > Notre organisation

Programme

Public et admissions

Articulation des programmes MRHC

Comité Directeur

Enseignant-e-s

Modalités d'inscription

Finances d'inscription

Contact

NOTRE ORGANISATION

NOTRE ORGANISATION

➤ SESSIONS DE COURS

Le programme est organisé en sessions de 2,5 jours, une à deux fois par mois. Les cours ont généralement lieu les jeudis, vendredis (9h-17h30) et samedis (9h-13h).

Les modules sont organisés à Genève, Fribourg, Lausanne et Neuchâtel.

Les cours sont animés en français. Toutefois, de nombreuses lectures étant en anglais, une bonne maîtrise de cette langue est demandée.

➤ PRÉSENCE

La présence active et régulière des candidat-e-s est exigée à l'ensemble de la formation. Une absence justifiée correspondant à 20 % du temps de formation du module est tolérée.

Les absences cumulées sur l'ensemble de la formation ne peuvent excéder 10 %.

➤ ÉVALUATION

Chaque module est sanctionné par une évaluation souvent en lien direct avec la pratique professionnelle qui peut être :

- individuelle et/ou collective ;
- écrite et/ou orale ;
- réalisée à domicile, à rendre dans un délai de 30 jours après le dernier jour de cours.

Le système de notation est le suivant :

- de 0 à 6 (0=fraude ou plagiat) ;
- par ¼ de point ;
- note minimum de validation pour acquisition des ECTS = 4.

➤ ÉQUIVALENCES

Les demandes d'équivalence (maximum 2 ECTS) doivent être formulées par écrit et accompagnées de pièces justificatives au moment de l'inscription.

➤ CHARGE DE TRAVAIL

Le CAS en Ressources Humaines compte un total de 20 crédits ECTS, soit 600 heures : 200 heures d'enseignement et environ 400 heures de travail personnel (lectures, travaux, etc.).

Les crédits ECTS ne sont octroyés que si le-la participant-e répond aux conditions d'évaluation définies dans le règlement d'études et les directives internes du programme.

➤ MESURE DE LA QUALITÉ DE NOTRE FORMATION, SUIVI DES ENSEIGNEMENTS :

- différents questionnaires qualité ;
- mesure de la charge de travail ;
- représentant-e-s des étudiant-e-s dans le Comité Directeur ;
- proximité et disponibilité de l'équipe pédagogique.



- Notre démarche
- Nos objectifs
- Notre organisation
- P.5 > Programme
- Public et admissions
- Articulation des programmes MRHC
- Comité Directeur
- Enseignant-e-s
- Modalités d'inscription
- Finances d'inscription
- Contact



PROGRAMME

10 modules

Dates et descriptifs disponibles sur www.mrhc.ch

Un plan d'études personnalisé est transmis aux étudiant-e-s lors de la confirmation d'inscription.

7 MODULES OBLIGATOIRES

- 101** | Fonction Ressources Humaines
GENÈVE
- 102** | Stratégie, structure et gestion RH
GENÈVE
- 103** | Recrutement et sélection
NEUCHÂTEL
- 104** | Gestion des compétences
FRIBOURG
- 105** | Gestion et conception de la formation
GENÈVE
- 106** | Gestion systémique de la performance
GENÈVE
- 107** | Transformation digitale et RH
FRIBOURG



3 MODULES À CHOIX

- 201** | Évolution de carrière : théories et concepts
LAUSANNE
- 202** | Coaching : concepts, méthodes et critiques
LAUSANNE
- 203** | Analyse de pratiques professionnelles
LAUSANNE
- 204** | Les bilans de compétences
LAUSANNE
- 205** | Risques psychosociaux et santé au travail
LAUSANNE
- 206** | Réintégration au travail
LAUSANNE
- 207** | Ressources et résilience
LAUSANNE
- 301** | Leadership et prise de décision
NEUCHÂTEL
- 302** | Questions philosophiques du management
FRIBOURG
- 303** | Travailler en équipe : performance, créativité et interdisciplinarité
NEUCHÂTEL
- 304** | Management interculturel et gestion de la diversité
FRIBOURG
- 305** | Gestion de conflit et négociation
GENÈVE
- 306** | Accompagner une transformation organisationnelle
GENÈVE
- 307** | Motivation et mobilisation
GENÈVE

Une demi-journée d'accueil est proposée en septembre.

CONDITIONS D'ADMISSION

PUBLIC ET ADMISSIONS

► PUBLIC

Cadre responsable des ressources humaines d'entreprises privées, publiques ou internationales, cadre opérationnel-le assumant des fonctions de ressources humaines.

► CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Master universitaire ou d'un titre jugé équivalent et de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine des ressources humaines. Admission sur dossier : Bachelor ou titre jugé équivalent assorti d'une expérience professionnelle pertinente.

La priorité est donnée aux candidat-e-s ayant de l'expérience et un solide projet professionnel dans le domaine des RH.

Tous les dossiers sont soumis à une validation finale par le Comité Scientifique.

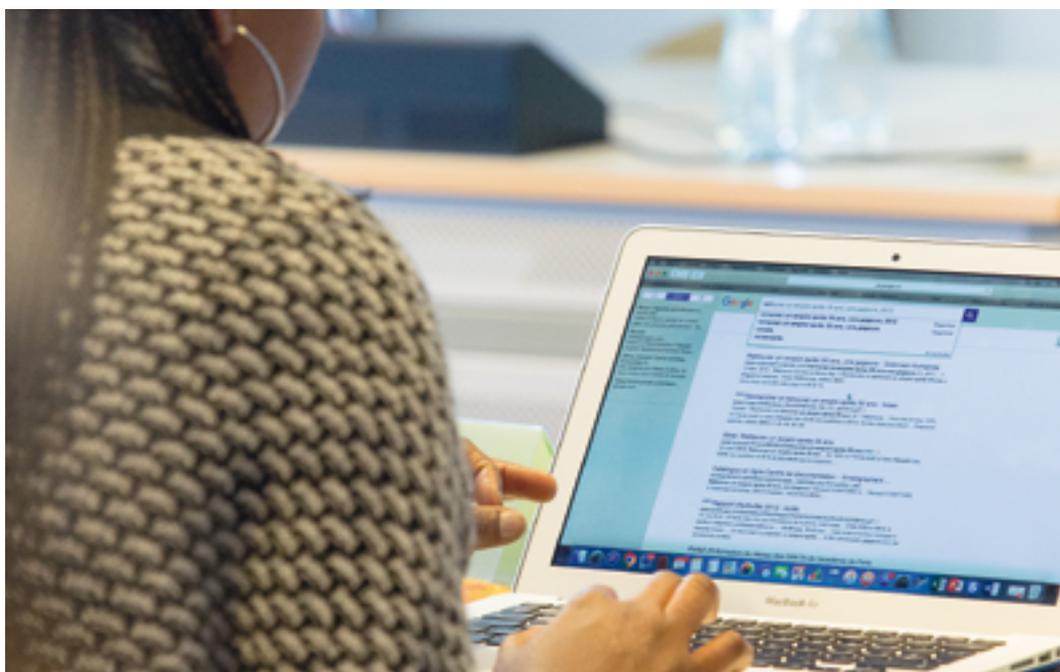
► OBTENTION DU TITRE

CAS en Ressources Humaines

Le Certificate of Advanced Studies en Ressources Humaines est décerné aux candidat-e-s ayant réussi l'ensemble des évaluations du CAS en RH.

Toute notre équipe se tient à votre disposition pour vous fournir des renseignements complémentaires (admissibilité, cursus, étalement des cours, financement, etc.) et trouver la formule qui répond à votre besoin !

Les dossiers d'inscription sont traités par ordre de réception, les candidatures sont étudiées en fonction des places disponibles.



- Notre démarche
- Nos objectifs
- Notre organisation
- Programme
- Public et admissions
- P.7 > Articulation des programmes MRHC**
- Comité Directeur
- Enseignant-e-s
- Modalités d'inscription
- Finances d'inscription
- Contact

ARTICULATION
DES
PROGRAMMES
MRHC



FORMATIONS
COURTES OU
LONGUES :
DES FORMULES ADAPTÉES
AUX BESOINS DE CHACUN

➤ **CRÉDITS ECTS | EUROPEAN CREDITS TRANSFERT SYSTEM**

Système de mesure de la charge de travail que doit fournir le participant-e pour atteindre les objectifs de formation du programme.

1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de travail
Soit 8 à 10 heures de cours
+ 20 heures de travail personnel (lectures, travaux d'évaluation, etc.).

Les crédits ECTS offrent une meilleure lisibilité européenne des programmes d'études et facilitent la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre.

MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières mention « Ressources Humaines

Pour obtenir le MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières, mention « Ressources Humaines », les titulaires du CAS en Ressources Humaines doivent réussir l'ensemble des 7 modules du DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières et présenter un travail de mémoire de 10 crédits ECTS dans un délai de 4 ans au maximum à compter de l'obtention du CAS en Ressources Humaines.

Tous les dossiers sont soumis à une validation finale par le Comité Scientifique.

Coût de l'inscription au DAS en MRH et Carrières : CHF 9'900.-

➤ **MAS EN MANAGEMENT, RESSOURCES HUMAINES ET CARRIÈRES = 60 ECTS = DAS + CAS + MÉMOIRE**

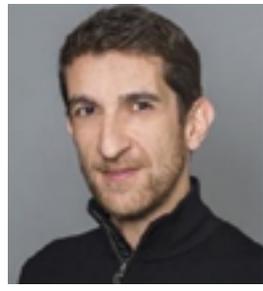
30 ECTS	Enseignement obligatoire : 6 modules + 1 projet interdisciplinaire interdisciplinaire	TRONC COMMUN	Programme interdisciplinaire	DAS 2024
20 ECTS	L'étudiant-e choisit 1 option parmi les 3 proposées : 7 modules obligatoires + 3 à choisir dans les deux autres filières	OPTIONS DE SPÉCIALISATION AU CHOIX	<div style="background-color: #333; color: white; padding: 2px;">Ressources Humaines</div> <div style="background-color: #333; color: white; padding: 2px;">Management Humain</div> <div style="background-color: #333; color: white; padding: 2px;">Gestion des Carrières</div>	CAS 2025
10 ECTS	Mémoire de fin d'études			printemps 2026

- Notre démarche
- Nos objectifs
- Notre organisation
- Programme
- Public et admissions
- Articulation des programmes MRHC
- P.8 > Comité Directeur
- Enseignant-e-s
- Modalités d'inscription
- Finances d'inscription
- Contact

COMITÉ DIRECTEUR



Les 4 co-directeurs des programmes MRHC



➤ DIRECTION

Nathalie DELOBBE, professeure en formation des adultes et apprentissages dans les organisations, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève. Directrice du comité directeur, responsable du Programme Interdisciplinaire, représentante de l'Université de Genève.

Koorosh MASSOUDI, professeur en psychologie du conseil et de l'orientation, SSP, Université de Lausanne, responsable de la spécialisation Gestion des Carrières, représentant de l'université de Lausanne.

Adrian BANGERTER, professeur en psychologie du travail, Institut de psychologie du travail et des organisations, Université de Neuchâtel, responsable de la spécialisation Management Humain, représentant de l'Université de Neuchâtel.

Éric DAVOINE, professeur en gestion des Ressources Humaines et des organisations, FSES, Université de Fribourg, responsable de la spécialisation Ressources Humaines, représentant de l'Université de Fribourg.

➤ MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

David GIAUQUE, professeur, responsable de la chaire «Management public / Ressources Humaines», Institut des Hautes Études en Administration Publique (IDHEAP), Université de Lausanne.

Giovanni FERRO LUZZI, professeur en économie et gestion, Faculté d'économie et de management, Université de Genève.

Erwan BELLARD, docteur ès sciences économiques et sociales, chargé d'enseignement, **Co-directeur des programmes en MRH et Carrières** responsable de la promotion des travaux de mémoire, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Tanja WRANIK, docteure en psychologie, psychologue du travail et des organisations, FSP.

Guy SUCHET, Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève).

Jean-Pierre CATTIN, Conférence Latine de l'Orientalion (CLOR).

Blaise PISTOLETTI, Association des professionnels en ressources humaines Genève (HR Genève).

Anna-Katherina MÖRIKE, Psy4Work.

Représentant-e-s des étudiant-e-s.



Notre démarche

Nos objectifs

Notre organisation

Programme

Public et admissions

Articulation des
programmes MRHC

Comité Directeur

P.9 > Enseignant-e-s

Modalités d'inscription

Finances d'inscription

Contact

ENSEIGNANT-E-S

ENSEIGNANT-E-S

Caroline ARNOUX-NICOLAS,
Université Paris-Nanterre, France

Bertrand AUDRIN,
Université de Fribourg, Suisse

Adrian BANGERTER,
Université de Neuchâtel, Suisse

Erwan BELLARD,
Université de Genève, Suisse

Samuel BENDAHAN,
EPFL Lausanne, Suisse

Samia BEN YOUSSEF MNIF,
Université de Tunis, Tunisie

Giuliano BONOLI,
Université de Lausanne, Suisse

Denis CHÊNEVERT,
HEC Montréal, Canada

Daniel CORDONIER,
Office OSP Valais, Suisse

Eric DAVOINE,
Université de Fribourg, Suisse

Christian DEFELIX,
IAE Grenoble, France

Stéphanie DEMOULIN,
Université Catholique de Louvain,
Belgique

Justine DIMA,
HEIG Vaud, Suisse

Marina FIORI,
Haute Ecole Fédérale en Formation
Professionnelle, Suisse

Sylvie FRANZ,
Université de Lausanne, Suisse

Jonas MASDONATI,
Université de Lausanne, Suisse

Koorosh MASSOUDI,
Université de Lausanne, Suisse

Cecilia MORNATA,
Université de Genève, Suisse

Michael MONTAVON,
Université de Fribourg, Suisse

Guillaume PYTHON,
Papilio SA, Suisse

Shékina ROCHAT,
Université de Lausanne

Xavier SALAMIN,
HES-SO Valais, Suisse

Bernard SCHUMACHER,
Université de Fribourg, Suisse

Louis STAFFONI,
COFOP Vaud, Suisse

Michel TREMBLAY,
HEC Montréal, Canada

Natalia WEIDELI,
Office AI Genève, Suisse

Tanja WRANIK,
FSP, Suisse



INSCRIPTIONS

BIENVENUE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

☞ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Remplir le formulaire d'inscription en ligne (voir bouton ci-dessus)

et envoyer par email à mrhc@unige.ch les pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation (explicitant le projet professionnel en lien avec la spécialisation choisie)
- Copie des diplômes obtenus
- Copie des certificats de travail
- Copie de la carte AVS
- Copie d'une pièce d'identité
- 1 photo passeport en format numérique jpg (critères photographiques disponibles sur www.mrhc.ch/faq)
- Éventuelles demandes d'équivalence avec pièces justificatives

Une lettre de recommandation de l'employeur est souhaitable.
En cas de besoin, le dossier peut être complété par un entretien.

☞ DÉLAI D'INSCRIPTION | 31 OCTOBRE

Les dossiers sont traités par ordre de réception.

Au-delà du délai, les candidatures sont étudiées en fonction des places disponibles.

☞ CONDITIONS D'ANNULATION ET D'ABANDON

En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du programme, 10 % des frais d'inscription sont dus.

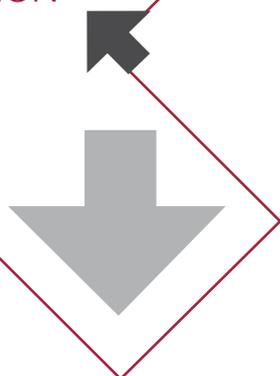
À moins de 30 jours du début du programme, 50 % des frais d'inscription sont dus.
Dès le 1^{er} jour de formation, l'intégralité des frais d'inscription est due.

Les demandes d'annulation et d'abandon doivent être formulées par écrit.

Informations complémentaires sur www.mrhc.ch



FINANCES D'INSCRIPTION



FINANCES D'INSCRIPTION :

- CHF 9'900.- pour l'ensemble de la formation sur 10 mois (selon le prévisionnel de cours de l'édition à laquelle le.la participant.e est inscrit.e)
- CHF 300.- pour les frais administratifs
- Les parcours, durant au-delà des 12 mois prévus, sont soumis à une taxe de CHF 500.- par semestre supplémentaire (maximum 2)

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement des frais s'effectue de la manière suivante :

- dès réception de la lettre d'acceptation au CAS en Ressources Humaines, les frais administratifs (CHF 300.-) et un acompte de CHF 1'000.- sont demandés pour garantir la place.
 - le solde des frais d'inscription, CHF 8'900.- est en principe réglé au début de la formation.
-  Un paiement en plusieurs fois est possible. Différents échelonnements sont proposés lors de la confirmation d'inscription.



- Notre démarche
- Nos objectifs
- Notre organisation
- Programme
- Public et admissions
- Articulation des programmes MRHC
- Comité Directeur
- Enseignant-e-s
- Modalités d'inscription
- Finances d'inscription

NOUS CONTACTER



NOUS CONTACTER



Eloïse BURNET,
coordinatrice

Administration,
support technique,
suivi des travaux, des
notes, évènements,
logistique, marketing

Tous les jours
022 379 81 21
eloise.burnet@unige.ch



mrhc@unige.ch
+ 41 (0)22 379 81 21

Formations Continues Interuniversitaires
en MRHC
Université de Genève
Uni Pignon, Bureau P107 (1^{er} étage)
Université Genève - 42, Bd Pont d'Arve,
1211 Genève 4

www.mrhc.ch

Fribourg

Genève

Lausanne

Neuchâtel

